USINE A GAZ

Le Conseil homologue les procès-verbaux de réception des travaux de reconstruction de l'Usine à Gaz, détruite par les Allemands, approuve le décompte et décide que les sommes restant dus aux entrepreneurs, seront payés sur le crédit voté au budget supplémentaire de 1920, affecté à l'emploi des avances à recevoir du Service de la Reconstitution, pour dommages de guerre.

CONCERTS PUBLICS
LA LOCATION DES CHAISES

Jusqu'ici, un droit de 0.10 centimes était perçu pour la location des chaises aux concerts publics. Ce droit n'étant plus en rapport avec les frais exposés, le Conseil a décidé de le fixer à 0 fr. 25 pour chaque chaise.

COLLÈGE DE JEUNES FILLES

Le projet de contrat portant renouvellement du bail constitutif du Collège de jeunes filles, dont premier effet du 1er janvier 1921, pour une période de dix ans, est adopté par l'assemblée communale.

Le contingent de la ville, qui était autrefois de 12.210 fr., pour 20.720 fr. de dépense annuelle, soit 41 p. c.; il sera maintenant de 28.700 fr.; la proportion par rapport à 126.000 fr. descend à 22 p. c.

La participation de l'Etat est ainsi, proportionnellement, beaucoup plus importante qu'avec le premier traité constitutif et les avenants successifs qui l'ont modifié.

INSTITUT COLBERT. — CRÉATION D'UNE ECOLE TEXTILE ET D'UN ATELIER DE FONDERIE.

Le Conseil a décidé l'agrandissement de l'Institut Colbert et la création de cours textiles et de fonderie.

Le projet exige une dépense de 3.000.000 de francs, se décomposant comme suit : Bâtiments, 1.600.000 de francs; laboratoire, 200.000 fr.; teinturerie, blanchiment, 200.000 fr.; apprêt, 200.000 fr.; filature, 450.000 fr.; tissage, 225.000 francs; cabine de transformation électrique, 75.000 fr.; moteurs, 100.000 fr.; fonderie, 100.000 francs; dépenses imprévues, 25.000 francs.

M. Guarin réclame la création d'un cours de chauffeurs. M. le Maire prend note de ce vœu.

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE

On sait que sur l'initiative de M. le docteur Gustave Dron, un dispensaire d'hygiène sociale a été créé sous l'égide de la Sauvegarde des Nourrissons, dans les services public d'assistance et d'hygiène : bureau autonome d'assistance médicale gratuite, bureau de bienfaisance, hospice, bureau municipal d'hygiène, sont appelés à collaborer à cette œuvre, dans la mesure correspondant avec leurs moyens d'action propres et leurs ressources particulières.

Dans un rapport très détaillé, M. Dron expose le fonctionnement de son œuvre sociale.

M. le docteur Mynard, spécialiste en bactériologie, mettra sa science au service du dispensaire.

En conséquence, le Conseil émet un avis très favorable aux engagements pris par les administrations des Hospices et du Bureau de bienfaisance envers le Dispensaire d'hygiène sociale aux termes des délibérations prises par les commissions administratives de ces établissements, les 6 et 19 novembre 1920.

La séance publique est levée à 13 h. 15.

UNE CONTRAVENTION

Dimanche dernier se déroulaient en France les traditionnelles et populaires cérémonies des processions de la Fête-Dieu. M. le curé de Saint-Jean-Baptiste, à Tourcoing, pensant vivre sous un régime de liberté, comme on le dit sans cesse, était sorti avec la procession de sa paroisse, sur la voie publique.

Mais ce qui est permis à tant d'autres manifestations est, paraît-il, défendu à Tourcoing à ces poétiques et inoffensifs cortèges que sont les processions de la Fête-Dieu, en vertu d'un arrêté municipal du 25 mai 1907.

Et M. le curé de Saint-Jean-Baptiste s'est vu dresser contravention pour infraction à cet arrêté de 1907.

On croyait en général que, depuis il y avait eu la guerre et que tous les Français avaient, par leur commun sacrifice, les catholiques comme les autres, retrouvé les libertés nécessaires et légitimes. C'en est une pour les catholiques de manifester extérieurement leur culte, ce qui ne fait de mal ni de tort à personne.

L'arrêté de 1907 est peut-être légal; cela ne l'empêche pas d'être considéré comme injuste et inexistant par les esprits libres.

L'alignement de la rue de Bouvines

Une enquête de commodo et incommodo

Par une délibération du 24 mars 1921, le Conseil municipal de Tourcoing a sollicité l'autorisation d'acquérir de M. Charles Castel, une propriété comprenant deux maisons situées à Tourcoing, rue de Bouvines, le tout d'une contenance de 99 mq 27 dq et devant servir à la réalisation des alignements de la rue de Bouvines.

A cet effet, M. le Préfet du Nord vient de prendre un arrêté qui dispose que le projet sera soumis à une enquête de commodo et incommodo. Les pièces de l'affaire resteront donc déposées au Secrétariat de la Mairie du mardi 31 mai au mardi 7 juin 1921 inclus et le mercredi 18 juin, de 14 à 16 h. Un commissaire-enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville (Service du Secrétariat) les déclarations des habitants sur le projet d'acquisition dont il s'agit.

Les personnes qui auraient des observations à présenter ou des oppositions à formuler, sont invitées à venir les déposer à l'enquête ci-dessus.

ECOLE DES MUTILÉS DE LA GUERRE DE TOURCOING. — Les mutilés qui désirent faire l'apprentissage d'une profession trouveront à l'Ecole de Tourcoing les sections suivantes :

— Menuiserie, ébénisterie, modèlerie, tournage; mécanique, ajustage, forge, tournage; bourrellerie; sellerie; cordonnerie, coupe; maroquinerie, arts décoratifs; horticulture, apiculture; tailleurs, vêtements, chaisierie; industrie textile (théorie, pratique, négoce, expertise); dessin industriel (construction mécanique), préparation aux emplois réservés (postes, chemins de fer, etc.); comptabilité, sténographie, dactylographie.

Les élèves sont nourris, logés, et blanchis gratuitement. Ils reçoivent, à titre d'encouragement, une prime au travail.

Le voyage pour se rendre à l'Ecole sera remboursé aux élèves admis.

Ils peuvent, à leur sortie, obtenir de l'Office National, un prêt qui facilitera leur établissement.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au directeur de l'Ecole.

UNION DES CHEFS DE FAMILLES NOMBREUSES. — On nous prie d'insérer :

Dans le but d'aider les familles nombreuses et de leur donner une marque de bienveillance, un certain nombre de commerçants de la ville, répondant à l'invitation du Comité, ont accepté d'accorder aux familles nombreuses, adhérentes à l'Union, des remises spéciales sur leurs achats.

Le Comité tient à la disposition de ses adhérents une première liste des maisons accordant cette remise.

Il invite les chefs de familles nombreuses à se présenter à la permanence, 1 bis, rue de Renaix, le samedi, de 14 à 18 heures. Ils pourront s'y procurer les cartes d'adhérents qui permettront de profiter de ces avantages.

PUPILLES DE LA NATION. — Nous apprenons que l'Office départemental aura bientôt terminé l'examen des dossiers pour l'attribution des subventions d'entretien, d'études, d'apprentissage.

Les bénéficiaires de subventions recevront donc incessamment un certificat vert d'admission qui leur permettra de toucher dans le percepteur le montant de la subvention allouée.

Tout parent ou tuteur qui ne recevrait pas de certificat d'admission et qui pourrait prétendre, en sa qualité, à une subvention, n'aura qu'à adresser une requête motivée à l'Office départemental, 18, rue Boissy-d'Anglas, à Lille.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au Service des Pupilles, Mairie de Tourcoing.

LES DROITS D'EPREUVE DES APPAREILS A VAPEUR. — Mise en recouvrement du rôle. — Le Maire de la Ville de Tourcoing donne avis que le rôle des droits d'épreuve ou de vérification des appareils à vapeur et des récipients à gaz pour le quatrième trimestre 1920, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations qui ont pour objet une cote égale ou supérieure à 30 francs, devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE ; ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Paiement des arrérages. — Les titulaires ayant déposé leurs titres à la Mairie, pourront toucher les arrérages de leur pension le vendredi 3 juin, de 9 heures à 11 heures du matin, à l'Hôtel de Ville (cour d'honneur).

PENDU DANS SA CELLULE. — A l'arrivée du train belge, mardi soir, un sujet belge, J.-B. Timet, 42 ans, terrassier, demeurant à Sotteghem (Belgique), avait été mis en état d'arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion et outrages à l'inspecteur Schittecate, chargé du contrôle des étrangers à la gare frontière.

Ecroué à la permanence centrale, à l'Hôtel de Ville, le terrassier fut, peu de temps après, trouvé pendu dans sa cellule, par l'agent Meurillon, qui venait lui apporter à manger.

M. Bouvet, commissaire de permanence, a fait les constatations d'usage.

DEUX CYCLISTES RENVERSÉS PAR UN ATTELAGE. — Deux cyclistes, MM. Gaston Lantoin, 13 ans, mécanicien, rue de Roncq, 240, et Auguste Dupont, 21 ans, chaudronnier, rue du Moulin, 24, à Roncq, de passage rue Nationale, hier, vers midi 30, sont allés se jeter avec leur bicyclette sur l'attelage de M. Edgard Deschemacker, 18 ans, marchand de liqueurs, rue de Paris, à Tourcoing. Les deux cyclistes roulèrent sur le sol avec le cheval. Les dégâts sont purement matériels.

UN CHIEN SUSPECT ABATTU. — Un agent de police a abattu un chien suspect de rage qui s'était réfugié chez M. Trenteseaux, rue du Haze, 41. Le cadavre de l'animal a été conduit à l'abattoir aux fins d'autopsie.

Le propriétaire du chien est inconnu.

LES INDESIRABLES. — Les gendarmes de Tourcoing ont remis aux autorités belges huit prisonniers : Elise Dupagne, 30 ans, inculpée d'avortement, venant de Saint-Etienne, et réclamée par le Parquet de Mons ; Hubert Lenseigne, sujet hollandais, 20 ans, venant de Paris et réclamé par le Parquet de Liége, pour vol qualifié. Charles-Louis Blommart, 31 ans, venant de Douai, et réclamé par le Parquet de Bruges, pour vol qualifié; Eugène Darimont, 25 ans, venant de Paris et réclamé par le Parquet de Liége pour escroquerie et vol qualifié; Edouard Letnerdefacon, 62 ans, venant de Lille et réclamé par le Parquet d'Anvers pour fabrication et émission de fausse monnaie; Charles Sprence, 64 ans, venant de Lille et réclamé par le Parquet de Bruges pour attentat à la pudeur; Théophile Vandenberghe, 37 ans, venant de Lille et réclamé par le Parquet de Bruges pour vol; Edouard Deniel, 21 ans, venant de Lille et réclamé par le Parquet de Gand pour escroquerie.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. Charles Tiberghien et fils, rue de la Vigne, un apprêteur, M. Henri Hoosten, 50 ans, rue de Lille, 2, à Roubaix, a été brûlé au talon gauche par de la vapeur. Vingt jours. — Chez M. Van Coppenolle, expéditeur, rue Louis-Leloir, 8, un camionneur, Jules Haesebrouck, 37 ans, rue de Duskerque, 53, s'est contusionné en tombant de son camion. Quinze jours. — A la filature de M. Charles Six, rue du Château, un fileur, M. Louis Vivequin, 36 ans, rue du Chêne-Houpline, 23, s'est fait des lésions musculaires et ligamentaires. Vingt jours. — A l'usine de M. Deschemacker, rue de Châlons, un tisserand, M. Charles Mingueau, 56 ans, rue de la Marlière, 15, à Mouscron, est tombé en nettoyant son métier. Quinze jours. — A l'usine de M. Roussel-Mullié, rue de l'Amiral-Courbet, un teinturier, M. Achille Virgos, 18 ans, rue des Piats, 187, a eu l'extrémité du médium gauche écrasée par la chute d'une pièce de fer d'appareil. Trente jours de repos.

MENUS FAITS. — Procès-verbal a été rédigé contre Arthur Vandevinckel, 35 ans, demeurant à Roubaix, rue du Fontenoy, 290, et Emérance Dautel, 23 ans, habitant à Tourcoing, rue Dupuytren, cour Vienne, 7, pour tapage injurieux sur la voie publique.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LE CLASSEMENT DES CHEVAUX. — La Commission de classement se réunira à la Mairie, mercredi 1er juin, à 15 heures. Les chevaux déjà réformés lors d'un classement antérieur, n'ont pas à être présentés. Toutefois, leurs propriétaires devront produire à la commission le certificat attestant cette réforme.

MOUVAUX

LES FUNERAILLES DE M. HENRI CORVOISIER, sergent, « mort pour la France », ont été célébrées mardi, à 9 h. 30, en l'église Saint-François d'Assise.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Tiberghien, curé, qui a célébré la messe et donné l'absoute.

Parmi l'assistance, on remarquait MM. Désiré Duhem, maire; Cyrille Desurmont, adjoint, président de la section mouvalloise des Combattants de la grande guerre; une délégation du Conseil municipal, dont l'un des membres, M. Louis Corvoisier, est frère du défunt; des anciens combattants; M. Caramiaux, commissaire de police, etc.

Après l'évangile, M. l'abbé Tiberghien a célébré la vaillance de M. Henri Corvoisier.

Au cimetière communal, où le corps a été inhumé, M. Duhem, maire, a parlé du courage et du sacrifice de M. Corvoisier pour le salut de la Patrie menacée.

MARCQ-EN-BARŒUL

DUCASSE DE ROUGES-BARRES. — C'est dimanche prochain, 5 juin, qu'aura lieu la ducasse de Rouges-Barres. Elle durera trois jours, et déjà de nombreuses baraques foraines se sont installées sur la Place, près de l'Ecole. Tout fait présager qu'elle obtiendra un grand succès.

BESTIAUX EGARÉS. — Mardi matin, M. Hellard, marchand de charbon, rue du Quai, aperçut, dans une de ses pâtures, deux génisses ne lui appartenant pas. Il prévint la police, qui a ouvert une enquête.

LINSELLES

Un jeune ouvrier de Linselles électrocuté à Lomme

Dans la soirée de lundi, plusieurs ouvriers travaillaient, à Lomme, à la ligne aérienne de Pont-à-Vendin à Croix-Wasquehal. Tout à coup, passa un puissant courant et l'on vit un des ouvriers, René Vandeputte, âgé de 18 ans, demeurant à Linselles, tomber dans les fils, où il resta accroché. Deux autres ouvriers ressentirent également la commotion et furent légèrement brûlés.

Aucun secours ne put être donné au malheureux. On fit couper le courant et lorsque l'ouvrier fut descendu, au moyen de cordes, le docteur Delonghe constata que la mort avait été instantanée.

L'accident est dû à une fuite de courant. Une enquête est ouverte.

RONCQ

L'INSTALLATION de M. L'ABBÉ LAFONTAINE. — Nous avons récemment annoncé la nomination comme curé de la paroisse Saint-Roch, à Roncq (Blanc-Four), de M. l'abbé Lafontaine, vicaire à Sainte-Elisabeth, à Roubaix.

L'installation du nouveau curé aura lieu dimanche prochain, 5 juin. La cérémonie sera présidée par M. l'abbé Deram, curé-doyen d'Halluin.

En raison du retard apporté dans la fixation de la date de l'installation, il n'a pu être pris les dispositions nécessaires pour l'organisation de la fête. C'est pourquoi le Comité, par l'organe de la presse, invite les paroissiens de Saint-Roch à réserver bon accueil à leur nouveau pasteur, que du reste ils connaissent, et dont ils ont pu apprécier déjà le zèle et le dévouement.

Cette invitation s'adresse plus particulièrement aux cavaliers, aux cyclistes, aux présidents des sociétés du hameau. Ces derniers sont priés de convoquer leur groupement en vue de leur participation au cortège. Les adhésions seront reçues au Café de l'Etoile.

Nous ne doutons pas que les habitants du Blanc-Four ne fassent à leur nouveau curé une brillante et chaleureuse réception.

LILLE

L'Exposition du Palais-Rameau

Le Pavillon de la Gymnastique

Dans le pavillon de l'Education Physique et de la Gymnastique où nous avons vu et admiré l'Exposition de la Société des Anciens Jeux Populaires, fondée par notre distingué collaborateur, M. Ch. Droulers, se trouvent aussi nos belles sociétés locales, les mêmes qui exposèrent à Roubaix. La Roubaisienne exhibe les photos de ses sections adultes et pupilles, dirigées par son sympathique directeur-chef, M. Jules Plesvaux, aidé en ce qui concerne les pupilles, par M. Jules Parent, secrétaire général.

Des félicitations particulières doivent être adressées à Mlle Yvonne Plesvaux, directrice de la section fillettes, qui présente une photo de sa section en groupe et une en travail, représentant une corbeille vivante. Tous les visiteurs commentèrent élogieusement l'exposition de cette belle section.

On remarquait ensuite un tableau de l'Ancienne, expliquant l'œuvre accomplie par cette société bien connue de nos concitoyens, et une photographie représentant toute la société. Nous ne pouvons qu'adresser nos félicitations à l'actif président, M. Jean Desruelles, l'âme de cette vaillante et belle société.

Une société voisine a tenu à accompagner les deux précédentes : la Gauloise, de Wattrelos, dirigée depuis sa renaissance par M. Henri Vergin, qui l'a conduite de succès en succès, ce qui lui fait honneur, ainsi qu'à son Comité, mais tout particulièrement à son président, M. Paul Debeurme, toujours sur la brèche.

LES ADIEUX
DE LA CROIX-ROUGE AMERICAINE

Les dames de la CroixRouge française et la Fédération de l'Union des familles nombreuses ont tenu à remercier la Croix-Rouge américaine de sa collaboration précieuse à l'œuvre de la natalité et de l'hygiène de l'enfance qu'elle est venue apporter à Lille, à l'occasion de l'exposition des œuvres sociales du Palais-Rameau.

Un banquet charmant a eu lieu à cet effet à l'Hôtel de l'Europe.

Il était présidé par M. Alfred Thiriez, représentant la section lilloise de la Fédération des familles nombreuses, qui avait en face de lui Mme Thiriez-Delesalle, représentant la Croix-Rouge française. Parmi les membres de la Croix-Rouge américaine, nous citerons notamment : MM. le commandant Vivier; le docteur Mérill; Mmes les doctoresses Bonnes et Hyndman.

La Croix-Rouge française était représentée par Mmes Lucien Delesalle, Alexis Thiriez et Saint-Léger.

Notons aussi M. Watine, de la section roubaisienne des familles nombreuses; Mlle Delagrange; MM. Louis Nicolle; Tournoux, directeur du Foyer du Nord et du Pas-de-Calais; Mme Reboux, directrice du « Journal de Roubaix », et les représentants de la presse locale.

Au dessert, MM. Alfred Thiriez, Vanlaton, le docteur Surmont et Louis Nicolle, exprimèrent en termes heureux la reconnaissance et la sympathie de la population pour l'œuvre de nos amis américains.

De leur côté, M. le commandant Vivier et M. le docteur Mérill, rendirent hommage à la France qui doit, dit M. le docteur Mérill, reprendre pleinement le rang glorieux auquel elle a droit parmi les autres nations ».

Tous les orateurs exprimèrent aux membres de la presse la reconnaissance la plus flatteuse.

UNE FOIRE AUTOMOBILE DU 17 AU 31 JUILLET. — Sous les auspices de la Municipalité et de la Chambre syndicale de l'Automobile du Nord et du Pas-de-Calais, une foire automobile aura lieu à Lille, au Palais-Rameau, du 17 au 31 juillet.

Seuls, y seront admis les automobiles et motos d'occasion, en bon état de marche et de propreté.

Nul doute, qu'à l'exemple de celles organisées en Angleterre, cette foire obtienne le succès le plus grand.

Les programmes seront envoyés vers le 15 juin aux personnes qui en feront la demande au Commissariat général de la foire, 21, rue de Turenne, à Lille.

CONCOURS AGRICOLES. — La Comice agricole de l'arrondissement de Lille organise, cette année, les concours suivants :

Une Exposition internationale de machines et instruments agricoles, qui aura lieu à Lille, les 26 et 27 juin 1921.

Des récompenses et primes spéciales seront attribuées aux constructeurs et négociants qui présenteront les instruments les plus récents et les mieux perfectionnés, notamment pour l'arrachage du lin, des betteraves et des pommes de terre, la traite des vaches, le battage des récoltes, etc., etc.

En outre, le Comice organise, pour les cantons de Lille, des concours relatifs :

1. A l'élevage des bovins et des porcs;
2. A la bonne tenue des fermes et des exploitations culturales.

De plus, il accordera, comme chaque année, des primes et médailles aux agents agricoles et vieux serviteurs de l'arrondissement, qui les auront méritées par la durée des services rendus et le dévouement à l'agriculture.

Les demandes d'inscription seront reçues au secrétariat, Palais de la Bourse, à Lille, jusqu'au 20 juin, au plus tard, pour l'exposition des machines agricoles, et fin juin pour les autres concours.

LE CONCOURS HIPPIQUE MILITAIRE DE LA 1re REGION. — Le jeudi 2 juin, à 14 heures, aura lieu, dans la carrière quartier Saint-Ruth, sous la présidence de M. le général Lacapelle, le concours hippique militaire de la 1re région, prescrit par le ministre, et dont l'organisation a été confiée au colonel Gossart, commandant le 6e chasseurs.

Les régiments d'artillerie et d'infanterie de la 1re région, le 6e chasseurs, le 1er escadron ETM, les officiers de complément doivent prendre part à différents concours qui se termineront par une manœuvre de mitrailleuses de cavalerie et la présentation de l'étendard du 6e chasseurs.

La musique de la 1re D. I. prêtera son concours à la fête.

L'entrée aura lieu par la rue du Quet, près de l'Abattoir. MM. les officiers en tenue et leurs familles, MM. les officiers de complément et leurs familles, les sous-officiers et leurs familles, les hommes de troupe auront libre accès au quartier, ainsi que tous les membres des cercles hippiques régionaux munis de leur carte d'identité, les anciens du 6e chasseurs munis de leur insigne et tous les invités munis de leur carte d'invitation.

Le programme du concours sera vendu au profit de la caisse de secours des anciens du 6e chasseurs à cheval.

AMICALE DES ANCIENS AUTOMOBILISTES DE LA GRANDE GUERRE. — M. le général de Castelnau vient d'accepter le titre de Président d'Honneur de l'Amicale des Anciens Automobilistes de la Grande Guerre dont le siège se trouve au Bar de l'Echo, Grand'Place, à Lille. Ce groupement réunit un nombre sans cesse croissant d'adhérents et son rayon d'action s'étend maintenant à tout le Nord.

UNE SCÈNE REGRETTABLE AU DEPART DU MONGY. — Un fait regrettable s'est produit lundi soir, à 7 heures 25, à l'arrivée du tramway 6 de Tourcoing, place du Théâtre à Lille. Un habitant de Linselles se présenta pour monter sur la plateforme avant de la voiture qui part vers Tourcoing à 7 h. 30, sans avoir passé dans les barricades disposées à cet effet. Le mécanicien Sebert voulut l'empêcher de monter, lui disant qu'il devait faire comme les autres personnes; il fut malmené par ce voyageur et reçut un violent coup de poing dans la figure. Ne pouvant accéder à l'avant, le voyageur se dirigea vers l'arrière, mais le receveur Verquin lui fit la même remarque, car cet employé est chargé de la police dans les barricades : à son tour, il l'empêcha de monter, mais il fut bousculé brutalement.

Comme le receveur Verquin est mutilé de guerre, amputé d'un bras, il fut impuissant à maintenir son agresseur et fit appel au chef de station, M. Hures. Le contrôleur intervint sans plus de succès et fut, lui aussi, fortement bousculé. Il dut faire appeler un agent de police; pendant ce temps, le voyageur monta sur la plateforme arrière du tramway. Il refusa de donner ses nom et adresse au brigadier de police et outragea le contrôleur et les agents de la Compagnie. Il fut alors emmené au commissariat du premier arrondissement de police.

Pour voies de fait envers le chef de station assermenté du Mongy et envers le mécanicien Sebert et le receveur Verquin, mutilé de guerre, procès-verbal lui fut dressé, mais à son retour du poste de police, il revint trouver M. Hures, chef de station, le nargua et le menaça même de le faire déplacer.

ACCIDENT MORTEL AU DEPOT DE FIVES. — Mardi, vers 14 heures, le chef d'une équipe d'ajusteurs, M. Marcel Maquet, 32 ans, demeurant à Fives, rue des Pavillons, était occupé à régler une locomotive, sous la rotonde n° 2 du dépôt de Fives. On ne sait si, par suite d'un mouvement dont il ne se rendit pas compte, la machine se mit en marche, ou si, au contraire, il voulut, de son propre chef, la faire avancer de quelques mètres, jusqu'au bord de la fosse dans lequel pivote le pont tournant qui permet l'accès des machines dans la rotonde ou leur sortie; quoi qu'il en soit, la locomotive ne s'arrêta pas, et alla tombre dans la dite fosse, le tender en avant. Dans cette chute, les soupapes et la cuvette de la chaudière se rompirent, et l'eau bouillante se déversa sur le malheureux qui chercha vainement à se dégager. Bientôt, complètement ébouillanté, il expirait. Il fallut de longs efforts pour parvenir à le dégager.

Le corps a été transporté à son domicile en voiture d'ambulance.

... Un bel exemple d'énergie dans nos Régions dévastées? L'Etablissement Thermal de SERMAIZE-les-BAINS (Marne), complètement restauré après les bombardements de 1914, annonce sa réouverture. La Direction organise des Excursions aux Champs de Bataille de la Marne, de l'Argonne et de Verdun. 76001d

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — A l'Hippodrome. — Les fauves vaincus par le regard. — Nous verrons bientôt à l'Hippodrome le célèbre professeur Polmann. Il arrive avec une superbe collection de fauves géants et féroces, qui n'ont jamais été domptés. Il ne présente seul et sans moyen de défense devant eux et, par la puissance du regard, brise net leur élan furieux. 78615

ROUBAIX. — Casino-Palace. — Demain, jeudi, à 20 heures, « Manon », opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, de M. Massenet, avec le concours assuré de Mme Lily Dupré, de M. Farini, du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, et de M. Delpuny, de l'Opéra de Marseille.

La location est ouverte 12, place de la Liberté. Téléph. 13.14.

CROIX. — Concerts d'Eté. — Voici le programme du concert d'été qui sera donné le jeudi 2 juin, à 19 h. 30, sur le kiosque de la Grand'Place :

La fanfare « La Renaissance » : « La Marche Joyeuse »; « Belle Patrie » (Vincy); « Joséphine », mazurka (Fleury); « Le Trompion », marche.

L'« Harmonie du Crêchet » : Allegro Militaire; « La Bohémienne » (Belle); Mazurka de concert (Lengeril); « Les Cloches de Corneville » (Planquette); « Grande Fantaisie », polka pour deux clarinettes (Marsal); Défilé avec tambours et clairons.

TOURCOING. — Un concert-exercice à l'Ecole de Musique. — A l'Ecole nationale de Musique avait lieu, dimanche, un concert-exercice des plus intéressants et qui obtint un très vif succès.

Cette séance coïncidait avec l'inspection annuelle et fut présidée par le maître Paul Dukas, qu'entouraient M. le docteur Leduc, maire; M. Louis Thaunc, consul de Belgique; M. le proviseur du Lycée; MM. Georges Desurmont, L. Goguenheim et Achille Duvillier, membres de la Commission de l'Ecole, et de nombreuses personnalités.

La salle des fêtes de l'Ecole était trop étroite pour contenir la foule d'invités.

M. Eustace, le très sympathique et très apprécié directeur, avait composé son programme de façon assez éclectique pour les contenter tous.

C'est d'abord l'orchestre, qu'il dirige avec une réelle autorité et dont il sait obtenir toutes les nuances. Quatre morceaux, d'un caractère différent, permirent à tous les pupitres de se mettre en valeur : « Marche iranienne », de Ch. Eustace; « Hélène », prélude, de A. Messager; « Messidor », entr'acte symphonique, d'Alf. Bruneau, et une « Suite » de Saint-Saëns, constituaient un programme tout moderne, qui valut aux auteurs et aux exécutants les suffrages unanimes du public.

L'audition ne pouvait comporter qu'un certain nombre d'élèves et ne produire que quelques classes; elle a néanmoins pu donner une impression particulièrement favorable et permis de se rendre compte du talent des professeurs par les résultats qu'ils obtiennent de leurs élèves, et, par conséquent, du niveau artistique de l'Ecole.

Le maître Paul Dukas a, d'ailleurs, chaudement exprimé sa satisfaction de tout ce qu'il a entendu.

La place dont dispose ce compte-rendu me force à abréger et à n'adresser que des félicitations d'ensemble, alors que je voudrais citer à part quelques numéros, mais comme l'exercice était plutôt une démonstration de l'enseignement, il m'est agréable d'adresser ces félicitations à tous les professeurs et tout particulièrement à leur directeur éminent, M. Ch. Eustace.

—— Amicale Sévigné. — Un concert au Théâtre municipal. — Nous avons remarqué la présence de M. Leduc, maire; M. Prot, inspecteur primaire; M. Labbé, proviseur du Lycée; Mme Bunel, directrice de l'Institut Sévigné; Mmes les professeurs.

Sous la direction de Mlle Pontoise, professeur diplômé de l'Etat, la chorale ouvrit le concert par « Chœur des Bouquetières de Tabarin ». Les artistes occasionnelles, Mlles Wagnon et Desmettre interprétèrent en bonnes comédiennes la fine comédie « Five o'clock ». Mlle T'Kindt est une bonne diseuse.

Mlle Thouvex, 1er prix de violon au Conservatoire de Lille, détaille avec un art remarquable « Ballade et Polonaise ». Mlles Thouvex, Rich, Mme Frelier-Mas exécutèrent des pages choisies de Ganne.

Nous rendons hommages à M. R. Dutilloy, de l'Opéra-Comique, et à notre sympathique compatriote et amie fidèle de l'Amicale Sévigné, Mme M. Leman, du Théâtre de la Monnaie. M. Dutilloy de sa voix chaude et sympathique, se fit applaudir dans « Arioso du Roi de Lahore », et Mme Leman chanta avec un art raffiné « Valse de Mireille ». Ces deux artistes ont charmé et amusé le public dans le petit opéra-comique : « Divorce de Pierrot ».

M. Dutilloy, plein d'allure, fut un Pierrot d'un comique achevé. Mme Leman, au talent de comédienne si souple, à la voix si fraîche, tant aimée des Tourquennois, fut une Pierrette amusante.

La fête se termina sous la meilleure impression. Le Club Sportif des Sévignettes se produisit pour la première fois sur notre scène et y évolua d'une façon charmante. Cette démonstration des plus intéressantes a prouvé que l'Amicale songe au développement harmonieux de la femme, à augmenter sa grâce, à lui faire acquérir l'harmonie des formes, la beauté du corps avec infiniment de souplesse. Toutes nos félicitations à M. Boucher, leur professeur dévoué et de haute compétence.

Mme Frelier-Mas s'est acquittée de la lourde charge d'accompagnatrice à la satisfaction générale.

TOURCOING. — Orphéon Tourquennois. — Voici le programme du concert public que donnera l'« Orphéon Tourquennois », sous la direction de M. J. Wibaut, jeudi 2 juin, à 8 h., dans le hall de la Bourse du Commerce : « Etre Poète (Van Damme) par l'Orphéon; « Minuit » (Katto), soliste, M. Léon Dubois; « Sérénade et Menuet », morceaux pour violoncelliste, M. Jules Leblanc; Grand air du « Barbier de Séville » (Rossini) pour baryton, M. Victor Vanasnof; Duo des « Pêcheurs de Perles » (Bizet), MM. Charles Duquesnoy et Jean Nollet; Ogustine (X...), comique excentrique, dans son répertoire; Chœur des « Chamelliers » (Franck), Orphéon. Piano d'accompagnement : M. Paul Scherpereel.

Nouvelles Militaires

MUTATIONS. — Infanterie active. — MM. Machard Grammont, chef de bataillon au 137e inf., affecté au 43e inf.; Armand Laroche, lieutenant au 50e inf., affecté au 109e inf.; Bordenave-Laplace, lieutenant au 21e tirailleurs, affecté au 162e inf.; Dehon, lieutenant au 12e inf., affecté au 109e inf.; Housselle, lieutenant au 16e bataillon de chasseurs, affecté au 43e inf.; Brunel, sous-lieutenant au 43e inf., affecté au 151e inf.; Scher, capitaine au 1er inf., affecté au 2e bataillon d'Afrique.

Artillerie active. — M. Rozadoux, lieutenant au 12e rég., détaché au service des munitions du 1er corps, passe au 41e régiment.

Génie, active. — M. Flahaut, capitaine état-major, rapatriable, armée du Levant, est affecté Chefferie de Lille.

Service de Santé, active. — Médecins, aides-majors : M. Fiquet, 1er corps, affecté place de Maubeuge; M. Vandembeusche, Ecole service santé militaire, affecté 1er corps.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Amicale du Moulin. — Dimanche 5, à 10 h. 30, assemblée générale sous la présidence de M. Segard. Tambola gratuite.

CONCOURS RÉGIONAL DE STENOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE. — Le concours national de sténographie et de dactylographie, organisé par l'Institut Sténographique de France aura lieu pour la région, à Tourcoing, le dimanche 19 juin courant, à 8 heures du matin, dans la salle des cours professionnels de sténographie de l'Institut Colbert. Les épreuves se subdivisent comme suit :

I. — Sténographie. — 1° Degrés supérieur et commercial : dictées aux vitesses de 140, 130, 120, 110, 100 mots par minute. — 2° Degré scolaire : dictées aux vitesses de 90, 80, 70, 60, 50 mots par minute. — 3° Degré préparatoire : traduction en sténographie calligraphique d'un texte donné.

II. — Dactylographie. — Epreuve unique : copie d'un texte pendant 15 minutes.

Ce concours est ouvert aux sténographes et aux dactylographes de tous systèmes et de toutes les marques; toutefois, ne peuvent prendre part à l'épreuve de calligraphie que les praticiens du système Duployé-métagraphe. Les jeunes filles sont admises.

Chaque candidat paiera le droit d'examen indiqué ci-après : 1 franc pour les épreuves de calligraphie, de dactylographie et de vitesse à 50, 60, 70 mots; 2 francs pour les épreuves de vitesse à 80 mots et au-dessus.

Un comité, composé de commerçants, industriels, directeurs d'écoles et professeurs de sténographie, assurera l'exécution sincère des épreuves.

Les résultats du concours seront annoncés aux intéressés par la voie des journaux 5 semaines environ après la date des épreuves.

Adresser les inscriptions le plus tôt possible, au Directeur de l'Institut Colbert, 10, rue de Gand. Joindre le montant du droit d'inscription.

WERVICQ (Belgique). — Succès scolaires. — L'Ecole professionnelle des Sœurs de Charité de Marie, 16, rue des Vaches, a obtenu les heureux résultats suivants :

Examens du 6 février, sous la présidence du jury sténographique de Belgique. — Sténographie : 6 candidates. Théorie : 2 la plus grande distinction, 2 grande distinction, 1 distinction, 1 satisfaction. — Epreuve pratique (100 mots à la minute) : 1 la plus grande distinction, 2 grande distinction, 2 distinction, 1 satisfaction. — Dactylographie (7 candidates) : 1 la plus grande distinction, 2 grande distinction, 3 distinction, 1 satisfaction.

Examens du 16 mai. — Sténographie. Théorie : 3 candidates 1 grande distinction, 2 distinction. — Epreuve pratique (125 mots à la minute, 6 candidates) : 3 la plus grande distinction, 2 grande distinction, 1 distinction. — Dactylographie (6 candidates) : 3 la plus grande distinction, 2 grande distinction, 1 distinction.

GRANDE BAISSE
sur les bicyclettes
Peugeot

La Société Peugeot est heureuse d'informer sa nombreuse et fidèle clientèle que, par suite de la diminution des cours des matières premières et de certaines améliorations apportées dans ses services de fabrication, il lui est possible, à partir d'aujourd'hui, de baisser sensiblement le prix de ses bicyclettes.

On trouvera chez tous les agents de la marque Peugeot les nouvelles conditions de vente ainsi que le règlement du grand concours Peugeot (clos le 15 août prochain, doté de 2.400 prix et réservé exclusivement à la clientèle cycliste.

S'adresser chez Merlin, 92, rue Nationale à Lille (Nord). 75006d

CHEMIN DE FER DU NORD

NOUVEAUX TRAINS
SUR LA LIGNE LILLE-TOURCOING

La Compagnie du Nord mettra en circulation sur la ligne Lille-Tourcoing, le 1er juin, trois nouveaux trains :

Direction Tourcoing-Lille. — Train 2500 : Départ de Tourcoing à 4 h. 18; de Roubaix à 4 heures 25; arrivée à Lille, à 4 h. 43. Ce train donne correspondance pour les premiers trains dans les directions de Dunkerque, Comines, Orchies.

Train 2536 : Départ de Tourcoing, venant de Mouscron, à 18 h. 04; de Roubaix à 18 h. 11; arrivée à Lille à 18 h. 29.

Direction de Lille-Tourcoing. — Train 2513 : Départ de Lille à 19 h. 29; de Roubaix à 19 heures 48; arrivée à